

LAS, OÙ EST...

Du Bellay
Les Regrets, sonnet VI

Poésie

Le Témoin gaulois

Tout accès payant au site gratuit [Le Témoin gaulois](#) relève de l'escroquerie.

Sommaire

Lire ou relire le texte

Las, où est... 4

Les mots 5

Pour mieux comprendre le texte

Approches internes

au niveau phonique 7

au niveau syntaxique

au niveau métrique 8

au niveau lexical

Approches externes : quelques pistes

La vie de Du Bellay 9

Les circonstances

La confiance 10

Annexes

Annexe 1 : Alphabet phonétique 11

Annexe 2 : Sonnet IX

Annexe 3 : Champs lexicaux du succès et du regret 12

Travaux proposés

Travaux écrits 13

Groupements de textes

Notes 14

Problèmes de méthode 18

Lire ou relire le texte

VI

Las, où est maintenant ce mépris de Fortune* ?
Où est ce cœur vainqueur de toute adversité*,
Cet honnête* désir de l'immortalité*,
Et cette honnête flamme au peuple non commune* ?

Où sont ces doux plaisirs qu'au soir, sous la nuit brune,
Les Muses* me donnaient, alors qu'en liberté,
Dessus le vert tapis d'un rivage écarté,
Je les menais danser aux rayons de la lune* ?

Maintenant la Fortune est maîtresse de moi,
Et mon cœur qui soulait* être maître de soi,
Est serf* de mille maux et regrets qui m'ennuient*.

De la postérité* je n'ai plus de souci,
Cette divine ardeur*, je ne l'ai plus aussi,
Et les Muses de moi, comme étrangères*, s'enfuient.

Du Bellay (*Les Regrets*, 1558)

* L'astérisque renvoie aux Notes des deux pages suivantes

Les mots

Las : Du latin *lassus*, fatigué, épuisé, affaibli. Ce mot a ici le sens de hélas.

Fortune : Du mot latin *fortuna*, sort, hasard. La « Fortune », divinisée par les Romains, était souvent représentée sous les traits d'une femme portant des attributs tels que la corne d'abondance, ou des épis, une roue, un gouvernail, etc.

En français, ce mot prend dès le XV^e siècle le sens de « heureux sort », richesse.

Joachim du Bellay, en bon humaniste*, s'en tient plutôt au premier sens : il personnifie la fortune par l'absence d'article et la majuscule (« ce mépris de Fortune »), c'est-à-dire du sort, et divers textes attestent qu'il ne peut s'agir dans ce sonnet* de la soif des richesses :

« [...] le devoir, non l'avare désir,
Si longuement me tient loin de la France »

Antiquités de Rome, Sonnet XXX

« Ce n'est l'ambition, ni le soin d'acquérir,
Qui m'a fait délaisser ma rive paternelle »

Les Regrets, sonnet XXVII)

Adversité : Malheur, sort contraire.

Honnête : Ce mot a ici le sens du latin *honestus*, honorable, digne de considération, digne d'estime.

Immortalité : L'œuvre d'art, ici la poésie, rend les poètes «immortels», du moins tant qu'ils trouveront des lecteurs, contrairement au « peuple », qui n'a pas tant d'ambition.

Flamme : Ardeur, enthousiasme, passion.

Au peuple non commune : Du Bellay a une conception aristocratique de la poésie ; les poètes se distinguent par leur enthousiasme, leur « flamme », du reste des mortels, le « peuple », qui ne la partage guère (« non commune »).

Muses : Filles de Zeus et de Mnémosyne (le «père des dieux» et la titanide qui personnifie la mémoire).

Ce sont :	Elles président à :
CLIO	l'histoire
EUTERPE	la musique
THALIE	la comédie
MELPOMÈNE	la tragédie
TERPSICHORE	la danse
ÉRATO	l'élégie
POLYMNIE	la poésie lyrique
URANIE	l'astronomie
CALLIOPE	la poésie épique

Elles symbolisent l'inspiration.

Je les menais danser... : Le poète se souvient d'un vers d'Horace :

« *Déjà Vénus de Cythère conduit les danses au lever de la lune* » (*Odes**, 1,4,5)

Soulait : C'est le vieux verbe français souloir, avoir l'habitude de, avoir coutume, être habitué (du latin *solere*).

Serf : Esclave (du latin *servus*).

M'ennuient : Au XVI^e siècle ce mot a le sens très fort de tourmenter, causer une peine très vive.

De la postérité : Des générations à venir, qui seront appelées à juger mon œuvre; la « gloire » que les lettres peuvent apporter aux poètes ne préoccupe plus Du Bellay.

Divine : Pour les Anciens, la poésie est inspirée par Apollon Musagète (conducteur des Muses).

Ardeur : Du latin *ardor*, forte chaleur ; ce mot reprend ici « flamme ».

Étranges : Du latin *extraneus*, étranger (de extra, en dehors).

C'est évidemment le sens principal dans ce vers; mais le sens actuel (inhabituel, bizarre, insolite) existe aussi, en français, depuis le XII^e siècle.

Pour mieux comprendre le texte

Approches internes

Au niveau phonique (Voir alphabet phonétique, Annexe 1, page)

Le poète joue beaucoup sur les sonorités :

– Rimes :

Elles suivent les règles les plus classiques du sonnet* :

- rimes embrassées : une, té, té, une pour les quatrains;
- 2 rimes suivies au début du premier tercet : oi, soi;
- rimes embrassées pour finir : uient, si, si, uient.

– Allitérations :

[m] : vers 1, 4, 6, 9, 10, 11, 14

[k] : vers 2

[s] : vers 5

[p] : vers 12

– Assonances :

[œ] : vers 2

[u] : vers 5

[e] : vers 12 ; cette sonorité reprend l'une des rimes des quatrains

[i] : vers 13 ; « *divine* » reprend en écho les rimes des quatre derniers vers

[â] : vers 14

Au niveau syntaxique

Le sonnet est construit sur quatre longues phrases, à raison d'une par strophe.

Le premier quatrain se présente, après l'interjection « *Las* », sous la forme de propositions interrogatives introduites par « *Où* ».

Le second, de structure plus complexe, présente :

l'interrogative :

« Où sont ces doux plaisirs »

qui complètent

– une relative :

« Qu(e) les Muses me donnaient au soir, sous la nuit brune »

– et une circonstancielle de temps :

« alors qu(e)

Je les menais danser aux rayons de la Lune

en liberté

au soir sous la nuit brune

Dessus le vert tapis

d'un rivage écarté »

Les tercets s'opposent par les formes affirmative (1er tercet) et négative (pour le second).

Le premier est composé :

– d'une indépendante : « *Maintenant la Fortune est maîtresse de moi* »

– d'une principale : « *Et mon cœur... est serf de mille maux et regrets* » coordonnées par « *Et* »

– et de deux relatives, la première renvoyant à « *cœur* » et la seconde à « *maux et regrets* » :

– « *qui soulait être maître de soi* »

– « *qui m'ennuient* »

Le second tercet présente trois indépendantes, dont les deux premières sont juxtaposées, et les deux dernières coordonnées par « *Et* ».

* L'astérisque renvoie, dans la suite de cette fiche, aux notes des pages 14 à 18.

On remarquera enfin l'importance des démonstratifs : ce, cet, cette (premier quatrain), ces (deuxième quatrain), Cette (deuxième tercet).

Au niveau métrique

Les vers sont des alexandrins*, et Du Bellay exploite toutes les ressources rythmiques de ce mètre :

Les coupes sont très variées :

– la césure à l'hémistiche, qui souligne l'ampleur et la régularité du vers, domine :

6 6
 « *Cet honnête désir / de l'immortalité* »
 « *Et cett(e) honnête flamm(e) / au peuple non commun(e)* »

etc.

Mais des ruptures expressives interviennent :

– détachement du premier et du dernier mot du poème, tous deux significatifs : « *Las, /* » et
 « */ s'enfuient* » ;

– mise en valeur du mot « cœur » par une coupe inhabituelle :

3 9
 « *Et mon cœur, / qui soulait être maître de soi* »

– ou du mot « étranges » au dernier vers :

6 4 2
 « *Et les Muses de moi, / comme étranges, / s'enfuient* »

Les accents* augmentent encore cette diversité, et la chute est comme il se doit, particulièrement travaillée :

« *Et les **M**uses de **moi**, comme é**tr**anges, s'**en**fuients »*
3 3 3 2

Au niveau lexical

On est d'abord frappé par la modernité d'une langue dont peu de mots ont vieilli.

S'opposent, à l'évidence, un champ lexical très riche du succès, et un champ plus restreint du « regret » : voir annexe 3, page 13.

Mais ce sont surtout les figures mythologiques (Fortune, Muses) qui retiendront l'attention. La première est liée à l'« adversité » dominée puis subie. Les secondes sont d'abord liées aux « plaisirs » de la « danse » et de la nature, images de la poésie ; leur fuite mystérieuse que le i long de « s'enfuient » prolonge, met fin au poème sur un rythme dansant.

Approches externes : quelques pistes

La vie de Du Bellay

Les années de formation

Joachim du Bellay est né en Anjou, en 1522, au château de La Tournière, d'une famille noble* et influente. Orphelin dès l'âge de deux ans, il gagne Poitiers en 1545 pour y étudier le droit. Il compte dès lors sur l'appui de son cousin Jean du Bellay* pour faire carrière dans l'Église. Il rencontre en 1547 Ronsard*, qu'il suit à Paris pour y étudier les Anciens au collège* de Coqueret*.

Les premières œuvres : *Défense et Illustration de la Langue française*

Bon latiniste, Du Bellay apprend aussi l'italien, publie un recueil de sonnets* à la manière de Pétrarque*, l'*Olive*, et un recueil de *Vers lyriques*, inspiré des poètes latins. Ses camarades le choisissent, en raison de son nom et de ses relations, pour publier la même année (1549) la *Défense et illustration de la langue française*. Parue en 1549 sous la signature de du Bellay, la *Défense et Illustration de la Langue française* est en fait le manifeste* de la « *Brigade* », dont les meilleurs, choisis par Ronsard*, constitueront bientôt la « Pléiade »*.

Il s'agit de défendre la langue française, considérée comme « vulgaire » et réservée au peuple, contre le latin, qui demeure la langue de l'Église et des savants, mais qui tend aussi à supplanter le français comme langue littéraire : sous l'influence des humanistes*, une poésie néo latine est cultivée, en France, depuis le début du siècle. Si le français est pauvre, il faut, comme les Anciens l'ont fait pour le latin, l'enrichir, « *l'illustrer* ».

L'« *illustration* » de la langue française se fera grâce à divers moyens :

- pour l'enrichir il faut reprendre de vieux mots, emprunter aux autres langues parlées en France et à « toutes sortes d'ouvriers et de gens mécaniques », c'est-à-dire aux vocabulaires techniques, enfin créer des mots nouveaux : mots composés et dérivés du français, du grec et du latin ;
- pour lui donner une grande littérature il faut de l'inspiration et beaucoup de travail. Des conseils d'ordre technique sont prodigués aux versificateurs, et il leur est recommandé d'imiter les Anciens non pas servilement mais par « *innutrition* », c'est-à-dire en se nourrissant de leur art et en l'assimilant.

Le voyage à Rome

De santé fragile, Du Bellay tombe malade et est atteint de surdité, et ce n'est qu'en avril 1553 qu'il peut suivre son cousin le cardinal*, à Rome*, où il espère faire carrière dans la diplomatie.

Accaparé par ses fonctions ingrates d'intendant, écœuré par le spectacle de la cour pontificale*, il regrette bientôt la France, où l'attendent ses amis, qui l'ont intégré à la Pléiade*, et où il rentre en 1557.

Il publie notamment :

- *Les Antiquités de Rome* (1558)
- *Les Regrets* (1558)

Usé prématurément par la maladie et les soucis matériels, il meurt en 1560.

Les circonstances : *Les Regrets* (1558)

Au service du cardinal* Jean du Bellay*, le poète a d'abord pris plaisir au spectacle de Rome* – mascarades, courses de taureaux, animation des rues – et le faste de son cousin a pu l'éblouir un temps. Surtout, la découverte de la « Ville éternelle » ne pouvait que séduire le jeune humaniste*, qui médite dans les *Antiquités de Rome* sur sa grandeur passée.

Les cent quarante et un sonnets* des *Regrets* sont d'une autre veine : les intrigues mesquines, les vices et l'hypocrisie de la cour des papes, les tracasseries d'un service ingrat et le mal du pays, en sont les grands

thèmes. Fidèle aux modèles latins, Du Bellay trouve dans son désenchantement et sa peine une source d'inspiration authentique, qui en fait l'un de nos grands poètes lyriques.

La confiance

Texte lyrique, le poème exprime les sentiments personnels de l'auteur placé dans des circonstances pénibles.

L'énonciation souligne la présence de celui qui parle :

- les démonstratifs « ce », « ce », « cet », « cette » du premier quatrain sont ambigus (de qui s'agit-il ?), du moins si l'on considère le *Sonnet VI* hors du contexte des *Regrets* ; mais la suite les éclaire :
- « me » et « Je » dans le deuxième quatrain ;
- « moi » et « mon cœur », « m' » dans le premier tercet ;
- « je », « je », et « moi » dans le second tercet.

C'est d'autant plus remarquable que rien n'indique, ici, la présence du lecteur ou d'un destinataire quelconque.

Les temps verbaux opposent le passé (imparfait) au présent.

La construction oppose les quatrains (hier) :

- indifférence aux hasards de la destinée (vers 1) ;
- courage face aux difficultés de toutes sortes (vers 2) ;
- ambition (vers 3) ;
- inspiration (vers 4) ;
- bonheur de l'artiste, traduit par des images empruntées à la mythologie classique (2ème quatrain).

aux tercets (« Maintenant ») :

- le poète n'est plus maître de son destin (vers 9) ;
- il a perdu courage (vers 10 et 11) ;
- il n'a plus d'ambition (vers 12) ;
- ni d'inspiration (vers 13 et 14).

Pourtant, c'est dans ce désespoir qu'il puise l'inspiration de l'un de ses plus beaux poèmes.

Annexes

Annexe 1 : Alphabet phonétique

Alphabet phonétique du français	
VOYELLES	CONSONNES
[i] il, vie, livre	[p] père, soupe
[e] blé, jouer	[t] terre, vite
[ɛ] lait, jouet, merci, fête	[k] cou, qui, sac, kayak
[a] plat, patte	[b] bon, robe
[œ] bas, pâte	[d] dans, aide
[ɔ] fort, donner	[g] gare, hague
[o] mot, dôme, eau, gauche	[f] feu, neuf, photo
[u] genou, roue	[s] sale, celui, ça, dessous nation
[y] rue, vêtu	[ʃ] chat, tache
[ø] peu, deux, chanteuse	[v] vous, rêve
[œ] meuble, chanteur, oeil	[z] zéro, maison, rose
[ə] le, premier	[ʒ] je, gilet, geôle
[ɛ̃] matin, plein, bain	[l] lent, sol
[ɑ̃] sans, vent, temps	[ʀ] rue, venir
[ɔ̃] bon, ombre	[m] main, femme
[œ̃] lundi, brun	[n] nous, tonne, animal
semi-consonnes (ou semi-voyelles)	[ɲ] agneau, vigne
[j] yeux, paille, pied	[*] haricot (pas de liaison)
[w] oui, jouet	mots empruntés:
[ɥ] huile, lui	[ŋ] anglais: camping, parking
	[x] espagnol: jota
	arabe: khamsin

Annexe 2 :

Sonnet IX

France, mère des arts*, des armes et des lois,
 Tu m'as nourri longtemps du lait de ta mamelle :
 Ores*, comme un enfant qui sa nourrice appelle,
 4 Je remplis de ton nom les antres* et les bois.

Si tu m'as pour enfant avoué quelquefois,
 Que ne me réponds-tu maintenant, ô cruelle ?
 France, France, réponds à ma triste querelle* :
 8 Mais nul, sinon Écho*, ne répond à ma voix.

Entre les loups cruels j'erre parmi* la plaine,
 Je sens venir l'hiver, de qui la froide haleine
 11 D'une tremblante horreur* fait hérissier ma peau.

Las*, tes autres agneaux n'ont faute de* pâture,
 Ils ne craignent le loup, le vent, ni la froidure :
 14 Si* ne suis-je pourtant le pire du troupeau.

Du Bellay (*Les Regrets*, 1558)

Annexe 3 : Les champs lexicaux du succès et du regret

VI

Las, où est maintenant ce mépris de Fortune* ?
Où est ce cœur vainqueur de toute adversité*,
Cet honnête* désir de l'immortalité*,
Et cette honnête flamme au peuple non commune* ?

Où sont ces doux plaisirs qu'au soir, sous la nuit brune,
Les Muses* me donnaient, alors qu'en liberté,
Dessus le vert tapis d'un rivage écarté,
Je les menais danser aux rayons de la lune* ?

Maintenant la Fortune est maîtresse de moi,
Et mon cœur qui soulait* être maître de soi,
Est serf* de mille maux et regrets qui m'ennuient*.

De la postérité* je n'ai plus de souci,
Cette divine ardeur*, je ne l'ai plus aussi,
Et les Muses de moi, comme étranges*, s'enfuient.

Du Bellay (*Les Regrets*, 1558)

Travaux proposés

Travaux écrits

1. Commentaire composé

Aide : montrez comment, dans le *Sonnet VI*, la confidence s'inscrit dans la forme du sonnet*, en opposant le passé au présent.

2. Comparez (plan détaillé) le *Sonnet VI* et le *Sonnet IX* (voir Annexe 1, page 11 des *Regrets*)

Aide : montrez comment une même confidence inscrite dans une même forme poétique est renouvelée par le recours à des images différentes.

3. Rédigez la fiche du *Sonnet IX* des *Regrets*, en réutilisant les matériaux de celle-ci, et en les complétant.

4. Expliquez les images de ces poèmes qui font appel aux souvenirs de l'Antiquité. Cette façon de se référer à une culture différente vous paraît-elle intéressante, ou bien contestable ? Justifiez votre opinion.

Groupements de textes

L'inspiration

– *Las où est maintenant...* (Du Bellay)

– Visite à Diderot : « *Je le trouvai affecté.....cet instant d'égarement.* » (Rousseau, *Les Confessions*, Livre VIII)

– « *La vie que nous menions... les deux instruments.* » (Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-tombe*, Livre III, Chapitre 8, texte 7 : *premiers souffles de la muse*)

– *La Nuit de Mai* (Musset, vers 1 à 37)

– *Ibo* (Hugo, *Les Contemplations*, VI, 2, vers 96 à 116)

– *Aube* (Rimbaud, *Les Illuminations*)

– *Art poétique* (Verlaine, *Jadis et naguère*)

– « *Ô mon âme ! le poème...* » (Claudel, *Cinq grandes odes*, I)

– *Les Pas* (Valéry, *Fragments du Narcisse*, *Charmes*)

– *Impressions et expression* (Proust) : fiche d'*Approches des textes*.

– « *Nos intentions profondes... la générosité me ferait livre* » (Sartre, *Les Mots*)

– Le mythe du « génie » (Robbe-Grillet, *Pour un Nouveau Roman*, *À quoi servent les théories*, de « *Ici encore, on constate que les théories* » à « *joué son rôle.* »)

Axes de lecture

Diverses explications du désir d'écrire

Les métaphores pour peindre la pulsion de l'écriture

L'art du sonnet*

– *Sonnet VI* (Du Bellay)

– *Recueillement* (Baudelaire)

– *Les Conquérants* (Heredia)

– *El Desdichado* (Nerval)

– *La Dormeuse* (Valéry, *Charmes*)

– *La chair chaude des mots* (Queneau, *Sonnets*)

Axes de lecture

Étude d'un genre fixe

La versification

Comment une forme contraignante permet à des sensibilités diverses de s'exprimer

Notes

Accents : Tonique : qui marque la fin de chaque mot : *embrasser* /
Contre-tonique : dans un mot de plus de quatre syllabes : *interminable* / /
Grammatical : selon les groupes de mots :
« *J'accompagnei mon père à son dernier asile* » (Chateaubriand) / /
Emphatique (ou accent d'insistance) : *c'est incroyable* / /

Alexandrin : Vers de 12 syllabes*.

Né au XII^e siècle, il doit son nom au *Roman d'Alexandre* (XV^e), et devient le vers français par excellence à partir du XVI^e siècle.

Antre : Caverne, refuge de bêtes féroces.

Arts : Ce mot désigne, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, l'ensemble des connaissances et des moyens nécessaires à l'exercice des métiers, comme dans l'expression « Arts et Métiers ».

Au milieu du XVIII^e siècle s'en détachent les « beaux-arts », (peinture et sculpture, puis musique et danse, etc.).

Cardinal : Dignitaire de l'Église catholique, qui pouvait être prêtre ou laïc sous l'Ancien Régime. Les cardinaux élisent le pape.

Cicéron (106-43 avant notre ère*) : Homme politique et écrivain romain, grand orateur, auteur d'ouvrages philosophiques imprégnés de la pensée grecque, il est considéré comme l'un des plus grands auteurs classiques latins.

Hostile au pouvoir personnel d'Octave et d'Antoine, il fut égorgé par leurs sicaires.

Clergé, Noblesse, Tiers État : La société française d'Ancien Régime était divisée en trois catégories ou « États » :

- le Clergé (membres de l'Église) ;
- la Noblesse « d'épée » (d'origine militaire) ou « de robe » (d'origine civile) ;
- le Tiers État, c'est-à-dire le reste de la population, le troisième État, représenté par les propriétaires.

Collèges (latin *collegium*, de *colligere*, réunir) : Au Moyen Âge ce sont des pensions destinées aux étudiants pauvres des universités. Au XVI^e siècle, ils sont devenus les principaux lieux d'enseignement secondaire et supérieur, car la répartition des élèves et des étudiants en classes d'âge n'est apparue que tardivement. Le Collège royal, fondé en 1530 par François I^{er}*, couronne l'enseignement supérieur : c'est aujourd'hui le Collège de France.

Collège de Coqueret : Ce collège*, fondé en 1418, et situé au cœur du quartier latin, sur la montagne Sainte-Geneviève, est surtout connu pour l'enseignement de Dorat*.

Dorat : C'est le surnom de Jean Dinemandi, poète (il rassemblera ses œuvres sous le titre de *Poemata* en 1586) et humaniste*. Principal du collège de Coqueret à partir de 1547, il fut le maître de Du Bellay et de Ronsard* qui le fit entrer dans la Pléiade* à la mort de Peletier du Mans (1582). Il fut aussi le précepteur des enfants de Henri II (1555) et lecteur de grec au Collège royal*.

Écho : Nymphes condamnées pour quelque faute (les traditions varient) à répéter les derniers mots de ceux qui lui parlaient. Elle personnifie évidemment l'écho.

Ère commune ou ère chrétienne : Les chrétiens comptent les siècles à partir de la naissance de Jésus. Mais il semble bien qu'une erreur d'environ cinq ans se soit glissée dans ce calcul.

La Franciade (1572) : C'est une épopée inachevée en quatre chants, écrite par Ronsard*, sur le modèle à la demande de Charles IX. Il reprend au poète Lemaire de Belges (1473-1515 ?) qui lui-même suivait le modèle d'une chronique mérovingienne inspirée de l'Énéide de Virgile, l'histoire imaginaire du Troyen Francus, fils d'Hector, qui aurait fondé la monarchie française (!)

François I^{er} (1494-1547) : Roi de France à partir de 1515. Son règne est marqué par la poursuite des guerres d'Italie et la lutte contre la Maison de Habsbourg (Autriche). Autoritaire, mais tolérant sur le plan religieux, ce fut un protecteur éclairé des humanistes et un mécène.

Humaniste : À partir de 1400, on nomme « humanistes » des savants lettrés, spécialistes du grec et du latin, qui diffusent dans toute l'Europe ce qu'ils savent de la pensée, de la science et des arts de l'Antiquité qu'ils redécouvrent grâce, en particulier, aux artistes et savants byzantins réfugiés en Italie par suite des défaites de leur patrie. D'abord protégés par la papauté, ils ont compté parmi les artisans de la Réforme protestante, en soumettant la *Bible* à une relecture critique.

Jean du Bellay (1492-1560) : Archevêque de Paris et diplomate. Ambassadeur de François I^{er}* à Rome*, puis chargé d'une mission par Charles-Quint dans cette même ville où il emmena son cousin le poète Joachim du Bellay, ce fut un humaniste* éclairé, protecteur des arts et des lettres.

Horreur : Le mot est proche, ici, du sens étymologique du latin *horror* : hérissement, frémissement qui fait dresser les cheveux et donne la chair de poule.

Manifeste : Ce mot a ici le sens de déclaration publique et solennelle d'un groupe littéraire ou artistique qui désire faire connaître ses idées et son programme.

N'ont faute de... : Ne manquent pas de...

Ode : Du grec $\omega' \delta \eta$, *ôidê*, chant. Le mot désigne chez les Anciens tout poème chanté. Les odes de Pindare et d'Horace ont été fort imitées par les poètes de la Pléiade*. Ce mot a désigné, par la suite, des poèmes lyriques divisés en strophes.

Ores : Du latin *hac hora*, à cette heure, maintenant.

Parmi : Au milieu de.

Pétrarque (Francesco Petrarca, 1304-1374) : Poète italien né à Arezzo. Historien et archéologue, ce fut l'un des premiers humanistes* de la Renaissance*. Ses sonnets* en l'honneur de Laure, les *Canzoniere* (1470), furent particulièrement admirés, au début du XVI^e siècle, et imités dans toute l'Europe, en particulier par les poètes de la Pléiade*.

Pourtant : Ce mot a ici le sens classique de pour autant, pour cela.

Pléiade : Le mot (qui désigne à l'origine une petite constellation de sept étoiles), a été appliqué depuis l'Antiquité à des groupes de sept poètes contemporains. Mais la plus célèbre apparaît en France au XVI^e siècle.

Issue d'un groupe de jeunes poètes – la « Brigade » – élèves de l'humaniste* Dorat*, principal du collège* de Coqueret*, qui les initie à la poésie gréco-latine et italienne, la « Pléiade », à partir de 1556, réunit autour de Ronsard*, qui les a désignés, Du Bellay, Pontus de Tyard, Baïf, Peletier du Mans, Belleau et Jodelle.

À une époque où l'imitation des Anciens conduit les poètes français à écrire leurs poèmes en latin, mais où la royauté soutient l'usage de la langue française (l'ordonnance de Villers-Cotterêts – 1539 – l'impose à la Justice, à l'État civil et pour les actes notariés), la Pléiade travaille à développer une littérature française en rupture avec celle du Moyen Âge et renouvelée par les modèles de l'Antiquité, suivant les règles édictées dès 1549 dans un manifeste* : la *Défense et illustration de la langue française*.

Pontife : Chez les Anciens, personnage exerçant une autorité religieuse, puis haut dignitaire de l'Église ; le pape porte, depuis le VI^e siècle, le titre de « *Pontifex maximus* » ou grand pontife, autrefois réservé à l'empereur de Rome* ; chef des États de l'Église à partir du Moyen Âge, il est devenu le « Souverain Pontife ».

Quelquefois : Autrefois, à un moment quelconque.

Que ne me répondstu : Pourquoi ne me réponds-tu pas ?

Querelle : Le mot a ici le sens étymologique de « plainte ».

Renaissance : La Renaissance est une période (entre 1400 et 1580 environ) où se renouvellent, dans l'ensemble de l'Europe, les manières de penser et de sentir.

Né en Italie, où l'on entretenait des contacts étroits avec Constantinople, le monde grec et l'Orient, le mouvement est marqué, en littérature et dans les arts, par le retour aux modèles de l'Antiquité grecque et latine, et d'une manière générale par la curiosité et l'esprit critique.

Rome : Fondée au VIII^e siècle avant notre ère, Rome est d'abord gouvernée par des rois.

La période républicaine s'ouvre en 510. Alors commencent les conquêtes de Rome :

- Italie (496-270)
- Sicile et Carthage (264-146)
- Grèce (146)
- Gaule (59-51)

Après la dictature de Jules César, assassiné en 44 avant notre ère par son fils adoptif, Brutus, le neveu de César, Octavien, prend le titre d'*Imperator* (40), puis en 27 le nom d'Auguste, qui lui confère un caractère sacré.

L'Empire romain qui ne cesse de s'étendre en Orient et sur le pourtour de la Méditerranée, voit se déplacer son centre de gravité : Ravenne devient capitale sous Dioclétien (284-305).

En 395, l'Empire romain d'Orient (Constantinople) se sépare de l'Empire romain d'Occident.

Au Moyen Âge, Rome devient la capitale des papes, et des États de l'Église.

Annexée par Napoléon, puis rendue à la papauté, Rome est devenue la capitale de l'Italie en 1871.

Ronsard (1524-1585) : Fondateur et chef de la Pléiade*.

Poète de Cour, il a surtout cherché son inspiration dans la poésie grecque ancienne (*Les Odes**) ou latine (*La Franciade**), mais la partie la plus vivante de son œuvre est aussi la plus personnelle :

- *Les Amours de Cassandre* (1552)
- *Les Amours de Marie* (1556)
- *Les Amours d'Hélène* (1578)

Si : Malgré tout, cependant.

Sonnet : Le sonnet est un genre à forme fixe, qui s'est développé aux XIV^e et XV^e siècles en Italie, d'où il fut importé en France au début du XVI^e, pour y être pratiqué jusqu'au XIX^e siècle, après une éclipse au XVIII^e.

Cultivé dans toute l'Europe sous des formes diverses, il est caractérisé, en France, par :

– un système rigide de strophes : deux quatrains, suivis de deux tercets.

– un système presque aussi contraignant de rimes :

– A B B A A B B A C C D E D E (forme classique)

ou

– A B B A A B B A C C D E E D (plus rarement)

Un soin particulier est apporté au dernier vers, « la chute ».

Syllabes : La mesure, en versification française, est d'abord liée au nombre de syllabes prononcées, et non, comme dans les poésies grecque ou latine, anglaise ou allemande, à l'alternance de brèves et de longues, de temps forts et de temps faibles, qui rythmaient la danse, et où l'on comptait en pieds pour cette raison.

Problèmes de méthode

Le Texte poétique (rappel)

Il se distingue par les jeux avec le langage :

jeux de sonorités

jeux de rythmes

jeux d'images

jeux de sens

Ces jeux ne sont pas réservés à la poésie, on les retrouve dans tous les textes littéraires* : description, portrait, éloquence, pamphlet, récit, etc. acceptent métaphores, allitérations, effets de rythmes et jeux de mots.

Mais le texte poétique les pratique systématiquement soit pour eux-mêmes, afin de faire parade de virtuosité, comme chez les « grands rhétoriciens » et à l'Oulipo, soit pour communiquer des émotions, des sentiments, partager une expérience intime de l'auteur.

Approche du texte lyrique

C'est pourquoi la première approche d'un poème consiste habituellement à le lire et à le relire sans idée préconçue, de manière à s'en imprégner et à le laisser agir sur soi.

Viennent ensuite les approches internes, qui vont permettre de repérer les mécanismes (les jeux) mis en œuvre par le poète pour nous toucher. Dans cette perspective, il ne suffit pas de repérer des allitérations ou des assonances, par exemple, il faut de surcroît montrer quel effet de sens elles soulignent ou produisent. On n'abordera pas le problème de la versification sans vérifier si le poète a suivi un genre fixe (ballade, rondeau, sonnet, etc.) et éventuellement le décrire.

Parmi les approches externes, qui permettent de mieux comprendre la confidence du poète, on commencera par chercher dans la biographie du poète les circonstances dans lesquelles il a écrit le texte étudié. La situation du poème dans l'œuvre, et le rapprochement avec d'autres textes du même auteur sont souvent éclairants. Enfin on ne négligera pas, bien sûr, les apports de l'histoire littéraire et de l'histoire, qui permettent en particulier d'entrevoir le conditionnement et les contraintes qui ont entouré la naissance du poème, façonné la sensibilité qu'il exprime, et l'expression même de celle-ci.